



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Sainte-Savine

SEANCE DU 26 février 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
33	23	23 + 10 pouvoirs
Date de convocation 20 février 2026		

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, SALLE du CONSEIL MUNICIPAL - Hôtel de Ville, 1er étage, sous la présidence de **Arnaud MAGLOIRE**, maire.

Présents : **MAGLOIRE Arnaud, CHAUDET Martine, STAUDER Jean-Christophe, GULTEKIN Gülcan, HENNEQUIN Virgil, RIBAILLE Cécile, HUART Gérald, MARTIN Michelle, POUZIN Jean-Michel, CATERINO Marie-Laure, BARDET Alice, BERNIER Romain, BLANCHOT Bastien, LAVILLE Rémy, FERNANDEZ Sophie, MOSER Alain, IGLESIAS Catherine, BEHL Frédérique, AUMIS Maud, TIEDREZ Valérie, ROY Nathalie, MENERAT Thierry, SABATINO Anne.**

Représentés : **PRELOT Frédérique** pouvoir donné à **TIEDREZ Valérie**, **VAN DALEN Laurent** pouvoir donné à **CHAUDET Martine**, **CERF Jérémie** pouvoir donné à **HUART Gérald**, **BOIZARD Léa** pouvoir donné à **GULTEKIN Gülcan**, **PEREIRA-FRAJMAN Sonia** pouvoir donné à **BERNIER Romain**, **MARTEAU Elona** pouvoir donné à **HENNEQUIN Virgil**, **JOSCET Geoffrey** pouvoir donné à **BLANCHOT Bastien**, **LEIX Jean-François** pouvoir donné à **IGLESIAS Catherine**, **ZELTZ Anne-Marie** pouvoir donné à **MENERAT Thierry**, **D'HULST Karl** pouvoir donné à **RIBAILLE Cécile**.

Madame BARDET Alice a été nommée secrétaire de séance

Objet : Subventions de fonctionnement 2026
N° de délibération : 20260226_16

Rapporteur : M Hennequin

Mes chers collègues,

Pour l'année 2026, il est proposé d'attribuer aux associations et organismes assimilés, les subventions de fonctionnement suivantes :

	ASSOCIATION	MONTANT
1	ADMR Savinienne	200,00 €
2	Amicale des tireurs de Sainte-Savine (ATSS)	3 000,00 €
3	Association foncière de remembrement de Sainte-Savine	1 500,00 €
4	Assofrani	1 000,00 €
5	Aux Adelphe	1 000,00 €
6	Banque alimentaire de l'Aube	1 000,00 €
7	Club tennis savinien	1 500,00 €
8	Comité départemental handisport de l'Aube	200,00 €
9	Comité social des agents communaux	15 000,00 €
10	Croqueurs de pommes	150,00 €
11	Eclaireuses Eclaireurs de France	1 500,00 €
12	École des enfants malades de l'Aube	200,00 €
13	École du chat	500,00 €
14	Ensemble et solidaires (UNRPA)	500,00 €
15	FNACA	200,00 €
16	Groupement Aube Parkinson	500,00 €
17	Handball Club Savino Chapelain	14 000,00 €
18	Judo club savinien	500,00 €
19	Jumelage Sainte-Savine / Reichenbach en der Fils	300,00 €

20	Le trèfle bleu	600,00 €
21	Les Amis des Viennes	400,00 €
22	Les restaurants du cœur de l'Aube	1 000,00 €
23	Les volants saviniens	1 000,00 €
24	Ligue des droits de l'homme	300,00 €
25	L'outil en main	150,00 €
26	Maison de la science Hubert Curien	18 000,00 €
27	Mieux vivre ensemble	1 000,00 €
28	Orchestre d'harmonie de Ste-Savine	11 000,00 €
29	Protection civile	1 000,00 €
30	Rando Cyclo Club Savinien	400,00 €
31	Randos découvertes saviniennes	300,00 €
32	Sainte-Savine Basket	15 000,00 €
33	Sainte-Savine Football	12 000,00 €
34	Secours catholique - Caritas France	200,00 €
35	Secours populaire Français	500,00 €
36	Solidarité Femmes	800,00 €
37	SOS Amitié Aube	400,00 €
38	Thème radio	1 000,00 €
39	Twirling club Savinien	2 000,00 €
40	Union Nationale des combattants	100,00 €
41	USEP Savinienne	2 800,00 €
42	Valentin Haüy	200,00 €
TOTAL		112 900,00 €

Il est précisé qu'en application de la loi, les membres du Conseil municipal faisant partie du Bureau au Conseil d'Administration de l'une des associations ci-dessus ne participent pas au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, décide :

- D'approuver les montants des subventions de fonctionnement attribuées aux associations au titre de l'année 2026 ;
- Dire que les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'exercice 2026 ;
- D'autoriser M. le Maire ou son représentant à faire les démarches utiles et à signer tous les documents nécessaires.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
23	10	33	0	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Affiché le 27 février 2026

Pour extrait conforme

Arnaud MAGLOIRE, maire



Arnaud MAGLOIRE

Arnaud MAGLOIRE
2026.02.27 15:13:38 +0100
Ref:10525635-15871554-1-D
Signature numérique
le Maire